

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE  
DE LA MOSELLE**

FONDÉE EN 1822

SIÈGE : MAISON DU D<sup>r</sup> MONARD  
25, RUE DUPONT-DES-LOGES 57000 METZ

C.C.P. 104-802 A STRASBOURG

N° 354

NOVEMBRE 1985

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1985 : Réunion mensuelle au siège à 20 H 15

Ordre du jour :

- Compte rendu de la séance d'Octobre ;
- Présentation de la candidature de M. le Docteur Gérard PATUREAUX ;
- Communications :
  - 1) le genre Niphargus en Moselle, par Bernard HAMON ;
  - 2) présentation de diapositives sur les Niphargus, par Jean-François SCHNEIDER ;
  - 3) informatique et chauves-souris : fichier, statistiques, gestion, etc... par Yves GERARD, avec démonstration sur MO5 ;
- Divers.

---

Le Xème colloque francophone de Mammalogie se tiendra à Nancy-Vandoeuvre les 18 et 19 octobre 1986 sur le thème "les Mammifères et leur gestion hier, aujourd'hui et demain".

Les collègues intéressés peuvent s'adresser au Président pour obtenir des précisions sur la participation, la présentation des communications et le programme provisoire.

---

Compte rendu de la séance du 19 juin 1985, par Fernand HERFELD

Présents : Mmes FEUGA, HERFELD, HUGO, LEONIDES-LESAGE, REMOND, ROLLET ;  
MM. DEFOSSE, FEUGA, GERARD, GIRY, GONDAT, HAMON, HERFELD, HERRIOT, KIEFFER, LEMOINE, MARLIN, MATHIEU, MEGUIN, MULLER A., MULLER S., NOIRE, PAUTROT, PICARD, REMOND, SCHWALLER, TRICHIES.

Excusés : Mmes COLLET, DEFOSSE, GAULTIER-PEUPION ;  
MM. COURTOIS, SCHNEIDER, SCHUTZ.

A 20 H 50, le Président présente, s'il en était besoin, notre collègue Serge MULLER, principal animateur de la séance ainsi que M. J. Christophe RAGUE, botaniste de Gérardmer, actuellement en déplacement en Moselle.

Il rappelle la visite récente de la centrale nucléaire de Cattenom par un certain nombre de membres de la société, visite qui n'a pas été sans soulever quelques problèmes sur le plan de l'environnement.

Il rappelle également que comme chaque année, le C.R.B.O. organise un camp ornithologique qui aura lieu à l'étang de Boulogny chez notre collègue, Mme GAULTIER-PEUPION, du 26 août au 1er septembre 1985 et dont un des responsables est notre collègue Jean MEGUIN. La visite de membres de la S.H.N.M. au cours de cette semaine constituerait pour les ornithologues un encouragement très apprécié.

.../...

La parole est ensuite donnée à Serge MULLER qui nous présente un exposé illustré de diapositives sur les landes du pays de Bitche, terrain militaire dont la visite est interdite. Cette communication vient compléter l'excursion faite en 1977 dans cette région et axée surtout sur les zones humides (tourbières).

Sur le plan géomorphologique, le pays de Bitche constitue une cuvette en dépression de 100 m environ par rapport à la bordure du plateau. Ce site est caractérisé sur le plan climatique par des minima inférieurs à 2°C en hiver et de 4°C en été par rapport à la bordure du plateau lorrain (station de la météorologie nationale de Phalsbourg).

Tout au long de son exposé axé sur une phytosociologie particulièrement dynamique, Serge MULLER a su mettre en évidence l'influence de l'homme et des différents facteurs écologiques sur les groupements végétaux de cette région, en particulier l'action des facteurs climatiques (dont la rigueur entraîne une disparition des espèces subatlantiques) et des activités militaires (circulation des chars, incendies sur le réceptacle de tir) dont le bilan est loin d'être négatif pour la flore.

Suivent quelques points d'histoire destinés à tracer les grandes lignes de l'évolution de la connaissance botanique du pays de Bitche :

- l'établissement de l'abbaye cistercienne de Sturzelbronn a entraîné la réalisation de plans d'eau qui ont provoqué le rajeunissement de certaines tourbières. Ces milieux aquatiques plus ou moins transformés par l'action humaine nécessitent d'être préservés avec soin.
- au XIXème siècle, le botaniste F.W. SCHULTZ, en relation avec les grands botanistes de son époque, entreprend un inventaire floristique minutieux de la région.
- L'entomologiste J.J. KIEFFER qui fut Président honoraire de la S.H.N.M. au début de ce siècle, excellent botaniste par ailleurs et spécialiste des Mousses, Fougères et autres Hépatiques, nous a laissé d'intéressantes contributions.
- On doit beaucoup de localisations précises au pharmacien de Saverne, Emile WALTER. Il a formé un certain nombre d'élèves, Roger ENGEL en particulier.
- A son tour, R. ENGEL a préparé Serge MULLER pour assurer la relève !

Mais la passion de Serge MULLER pour l'environnement ne s'arrête pas à la phytosociologie puisque fin 1984, il a été un des artisans de la création du Conservatoire des sites lorrains dont il assume la présidence.

Il nous expose les vocations essentielles de cet organisme chargé en particulier, de la protection des milieux exceptionnels sur les plans botanique, faunistique et autres.

Selon lui, il existe deux types de milieux :

- les milieux naturels : tourbières des Hautes Vosges, certains éboulis de la Vallée de la Meuse, par exemple ;
- les milieux façonnés par l'homme tels les landes du pays de Bitche, les étangs, les prairies humides, les pelouses, etc...

Ces milieux façonnés par l'homme sont maintenant menacés par les interventions modernes (prairies humides drainées, pelouses calcaires plantées de pins...) ou par l'arrêt des activités rurales traditionnelles qui en assuraient la conservation.

La protection réglementaire actuelle a ses limites : procédures lentes, conflits d'intérêts...

.../...

Dans les pays boisins, les milieux les plus intéressants sont loués ou achetés, ce qui exige des interventions foncières. En Lorraine, le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R. Lorraine) avait entrepris depuis quelques années des actions foncières sur les marais. Devant le succès rencontré par cette initiative, il s'est avéré nécessaire de mettre en place en Lorraine une structure spécifique qui prenne en charge ce type d'interventions. D'où la création du Conservatoire des Sites lorrains dont les statuts sont exposés dans leurs grandes lignes.

En particulier, Serge MULLER précise qu'il est créé un Conseil scientifique qui oriente les actions de protection, établit les plans de gestion et désigne pour chaque site un conservateur. Enfin, le Conservatoire assure par convention la protection et la gestion des sites acquis antérieurement pas d'autres organismes. Il assure donc dès à présent la protection d'une dizaine de marais et tourbières alcalines en Lorraine, dont les sites prestigieux de Vittoncourt (24 ha) et de Pagny-sur-Meuse (43 ha).

Belle réalisation en vérité, mais qui ne pourra être efficace que dans la mesure où elle trouvera des soutiens nombreux et durables.

Serge MULLER lance en particulier un appel aux membres de la S.H.N.M. qui devraient se sentir concernés au premier chef par ce programme de protection du patrimoine naturel lorrain.

La cotisation à l'association est de 100 F dont la moitié est réservée pour l'achat ou la location de terrains. Les adhésions, accompagnées de la cotisation, sont à adresser au Conservatoire des Sites lorrains, Château de Fénétrange, 57930 FENETRANGE. Il est d'ores et déjà possible de cotiser pour 1986. L'association publiera un bulletin de liaison dont le premier numéro (8 pages) sera adressé aux membres en octobre 1985.

Alors, Amis lorrains de la nature, retroussons nos manches !

C'est en ce sens qu'intervient Bernard HAMON qui insiste sur le fait que la gestion de ces milieux nécessitera aussi des participations manuelles.

Les interventions de Serge MULLER ont été suivies à deux reprises de nombreux échanges avec l'auditoire particulièrement intéressé tant par son dynamisme dans la recherche phytosociologique que par son ardeur et son efficacité au niveau de la défense des sites. Avec le Conservatoire des Sites lorrains, une voie nouvelle et sans doute féconde se trouve ouverte.

Le Président remercie vivement Serge MULLER et souhaite que son plaidoyer trouve un large écho parmi les membres de la S.H.N.M. et se traduise par de nombreuses adhésions au Conservatoire des Sites lorrains.

Après avoir présenté une petite récolte mycologique, il souhaite de bonnes vacances à tous et lève la séance vers 23 H 15

Le Secrétaire de séance : Fernand HERFELD